

**Zeitschrift:** Saussurea : journal de la Société botanique de Genève  
**Herausgeber:** Société botanique de Genève  
**Band:** 31 (2000)

**Artikel:** Excursion dans les prairies sèches de l'ubac valaisan, à Clèbes-Verrey (Nendaz)  
**Autor:** Détraz-Méroz, Jacqueline  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1098845>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

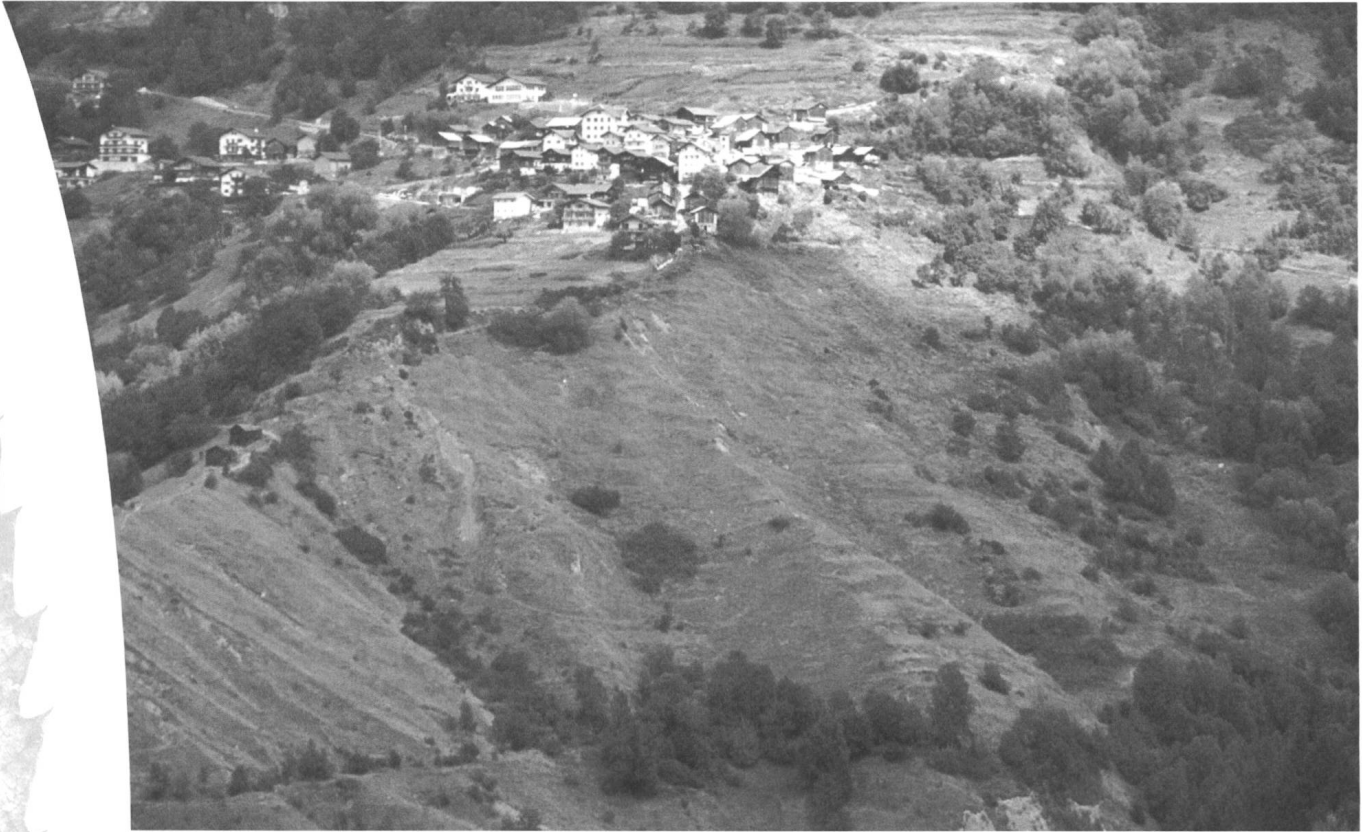
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Découverte

Cette rubrique est ouverte aux articles de vulgarisation scientifique, mais dont le ton et la structure sortent du cadre académique usuel



J. Détraz-Méroz

## ***Excursion dans les prairies sèches de l'ubac valaisan, à Clèbes-Verrey (Nendaz)***

Jacqueline Détraz-Méroz

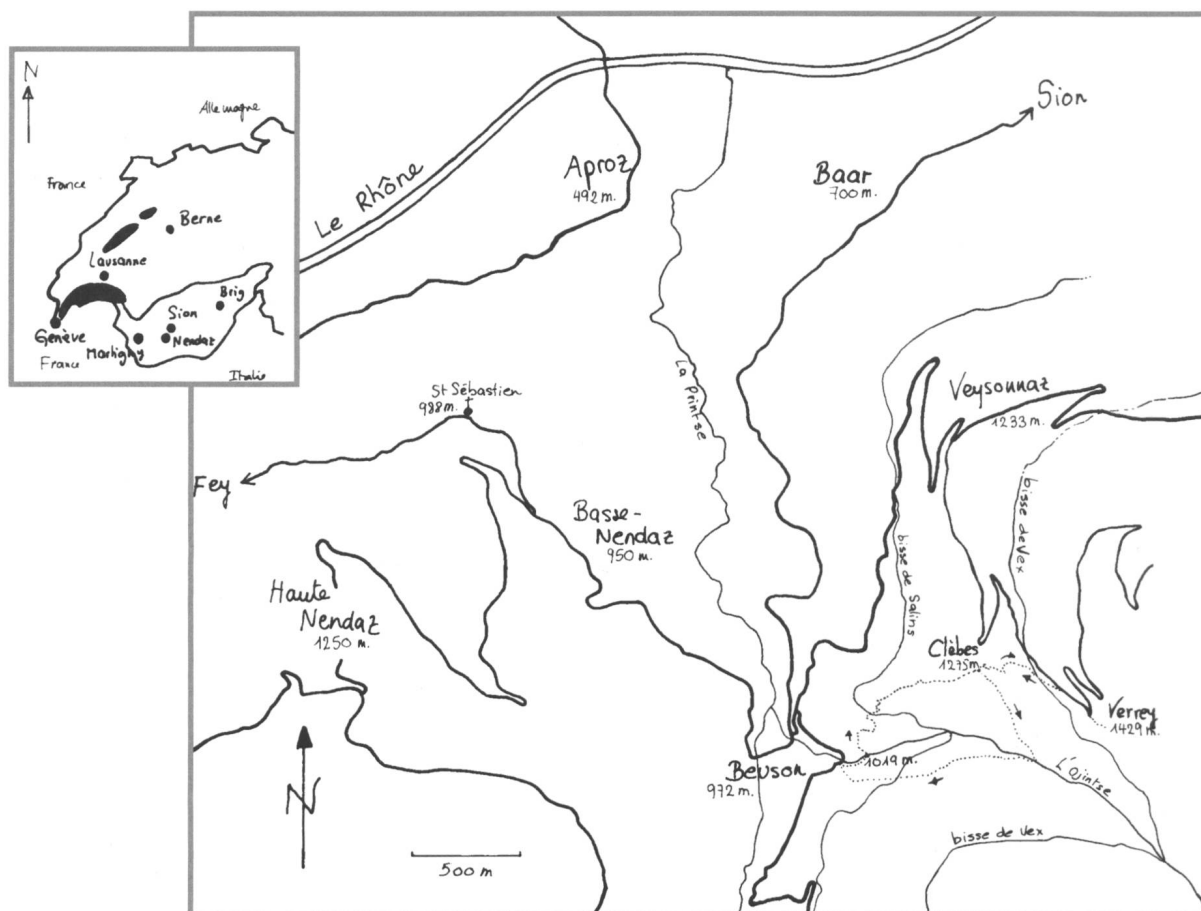
La vingtaine de participants est accueillie à la chapelle St-Sébastien de Basse-Nendaz par Jacqueline Détraz-Méroz, chef de course. Karine Contat dos Santos, ingénieur agronome, nous rejoindra à Beuson pour nous parler de la gestion agri-pastorale des prairies de Clèbes-Verrey. Répondent présents : Suzanne Buchwalter, Béatrice Bressoud, M. et Mme Gilles Carbonnel, Michel Chapalay, Anne et Michel Duclos, Anne-Marie et Jean Frei, Christiane Guerne, Vera O'Hanlon, Monique Magnouloux, Christiane Olszewski, Marie-Jeanine et Gilbert Pfefferlé, Jean-Pierre Serodino, Thérèse Stassin, Vito et Marie-Madeleine Toni, auxquels s'étaient joints quelques membres de la Murithienne, Société valaisanne des sciences naturelles : Jean-François Burri, Antoinette Revaz et Ilse

Messerknecht. J. Détraz-Méroz parle d'abord des particularités de la commune de Nendaz.

### **Géographie**

Cette commune a une surface de 8611 ha répartis entre 485 m d'altitude à Aproz et 3336 m au sommet de La Rosablanche. Les limites de la commune coïncident d'ailleurs avec le bassin versant de la Printze, rivière qui prend naissance au pied du Mt-Fort et se jette dans le Rhône à Aproz. Il y a ainsi une rive gauche et une rive droite à Nendaz, la plus prospère étant celle que l'on désigne habituellement comme telle à Genève ou à Paris.

Ci-dessus: vue générale des prairies sèches de la moraine de Clèbes-Verrey depuis Saclentse. Le village de Clèbes apparaît en habitat regroupé au sommet de la moraine



Carte de la Vallée de Nendaz, avec la rivière la Printze au fond, les villages de Haute-Nendaz et Veysonnaz de part et d'autre, les hameaux de Clèbes et Verrey et l'itinéraire suivi

### Climat (Gester S. A., 1998)

La région de Nendaz est soumise à un régime climatique continental sec (chaud en été et froid en hiver) caractéristique des vallées latérales du Valais central. En moyenne, les précipitations atteignent 600 à 700 mm par année. La température moyenne annuelle peut être estimée entre 8 et 9° C, sur la base des observations de Sion. Selon l'exposition de la pente, notons que la température diurne au niveau du sol peut être très élevée.

Nendaz offre ainsi aux naturalistes toute la gamme des étages de végétation. Bien sûr les adrets entre Aproz et Basse-Nendaz ne peuvent rivaliser avec la rive droite du Rhône et son célèbre vignoble. Toutefois, quelques parcelles de vignes subsistent en aval du chef-lieu, Basse-Nendaz, ainsi qu'entre Brignon et Baar, réjouissant quelques familles d'ici. Tirant parti d'un

printemps moins précoce que de l'autre côté de la vallée du Rhône, les Nendards ont planté des vergers d'abricotiers depuis plusieurs décennies (années 30). Aussi, bien que les 3/4 des quelque 5500 habitants de Nendaz travaillent dans le secteur tertiaire, pas moins de la moitié d'entre eux ont une activité agricole secondaire et produisent (producteurs professionnels y compris) environ 1400 tonnes d'abricots par an; ce qui représente tout de même le tiers de la production valaisanne. La culture de framboises est une autre activité secondaire qui trouve, entre la plaine et 1300 m d'altitude, un climat favorable à son développement. Les vaches de la race d'Hérens sont bien représentées dans les étables de la commune avec 1400 têtes réparties en de nombreuses exploitations. Toutes ces activités agricoles façonnent le paysage et nous reconnaissons, en observant le plateau incliné de Nendaz, qui un verger et sa prairie de fauche, qui une framboisière, une vigne, des jardins potagers,

ou un bisse et sa forêt galerie. La quinzaine de villages ou hameaux de la commune se répartit entre la plaine et la station de Nendaz à 1500 m d'altitude. Les mayens et ses granges dispersées s'étalent entre 1200 et 1900 m d'altitude. Alors qu'en dessus de la limite des forêts de mélèzes et d'épicéas, les alpages occupent la majeure partie de la surface exploitable. La commune compte aussi quelques forêts d'aroles, la plus belle étant celle de Prarion à l'alpage de Tortin. L'activité touristique n'est pas en reste: les nombreuses habitations secondaires, les rubans sinueux de prairie dans les forêts, ainsi que les remontées mécaniques, témoignent des activités hivernales de la station de Nendaz-Siviez reliée au grand domaine skiable des 4-Vallées.

**La chapelle St-Sébastien**, construite au XV<sup>ème</sup> siècle, se situe à la frontière historique entre l'homme et la nature sauvage. En effet, depuis la chapelle, le regard embrasse les cultures de Nendaz, alors que l'on tourne le dos à la forêt "sombre et maléfique" qui occupe jusqu'en plaine le flanc nord de la commune. Au temps où il était traditionnel d'emmenner paître son bétail dans la forêt, grands et petits n'étaient pas rassurés de s'aventurer dans ces lieux souvent mal habités. Pour ces bergers, la chapelle représentait une présence bienveillante. On dit aussi que la crête où est construite la chapelle jouxtait le gibet et que les habitants y venaient prier pour les condamnés. Le nom de St-Sébastien évoque également la peste que le saint patron devait tenir éloignée des habitants.

Juste à côté de la chapelle, **un grand noyer** (*Juglans regia*) projette son ombre fraîche. Jadis, ces arbres étaient très nombreux et leurs utilisations diverses. En effet, l'huile de noix était utilisée pour l'éclairage et les soirées d'hiver étaient souvent occupées à casser les noix en famille. Par ailleurs, les noyers, sensible au gel, ont une production de noix très irrégulière. Pendant la guerre de 1914-1918, le bois de noyer, très recherché pour sa qualité, a été vendu au plus offrant, décimant la grande population de noyers de la commune. Actuellement, en raison de l'emprise croissante des zones constructibles sur les zones agricoles, ils se font de plus en plus rares. Peu de personnes ramassent encore des noix aujourd'hui et la présence de cette espèce rappelle peut-être des temps révolus peu réjouissants.



La chapelle St-Sébastien, à Basse Nendaz. Les dalles siliceuses sont situées à droite de la chapelle, en contrebas. Photo: J. Détraz-Méroz

Découverte

**Géologie et relief** (Mario Sartori, Gester S. A., 1998; comm. pers.)

Le glacier du Rhône a sculpté le plateau de Nendaz durant la dernière période glaciaire en exploitant l'hétérogénéité des roches qui constituent le versant.

Paradoxalement, un niveau de gypse, roche réputée tendre mais qui possède la propriété de "cicatriser" rapidement ses fissures, a mieux résisté à l'érosion glaciaire que les conglomérats, les grès, les schistes et les charbons d'âge carbonifère qui l'entourent.

Ce niveau de gypse souligne la limite entre deux gigantesques compartiments rocheux (les zones houillères inférieure et supérieure) qui ont



Végétation en rocaille des dalles siliceuses. Floraison de *Sedum montanum* et *S. album*, *Trifolium arvense*, *Festuca valesiaca*, *Sempervivum tectorum*, mousses et lichens. Photo: J. Détraz-Méroz.

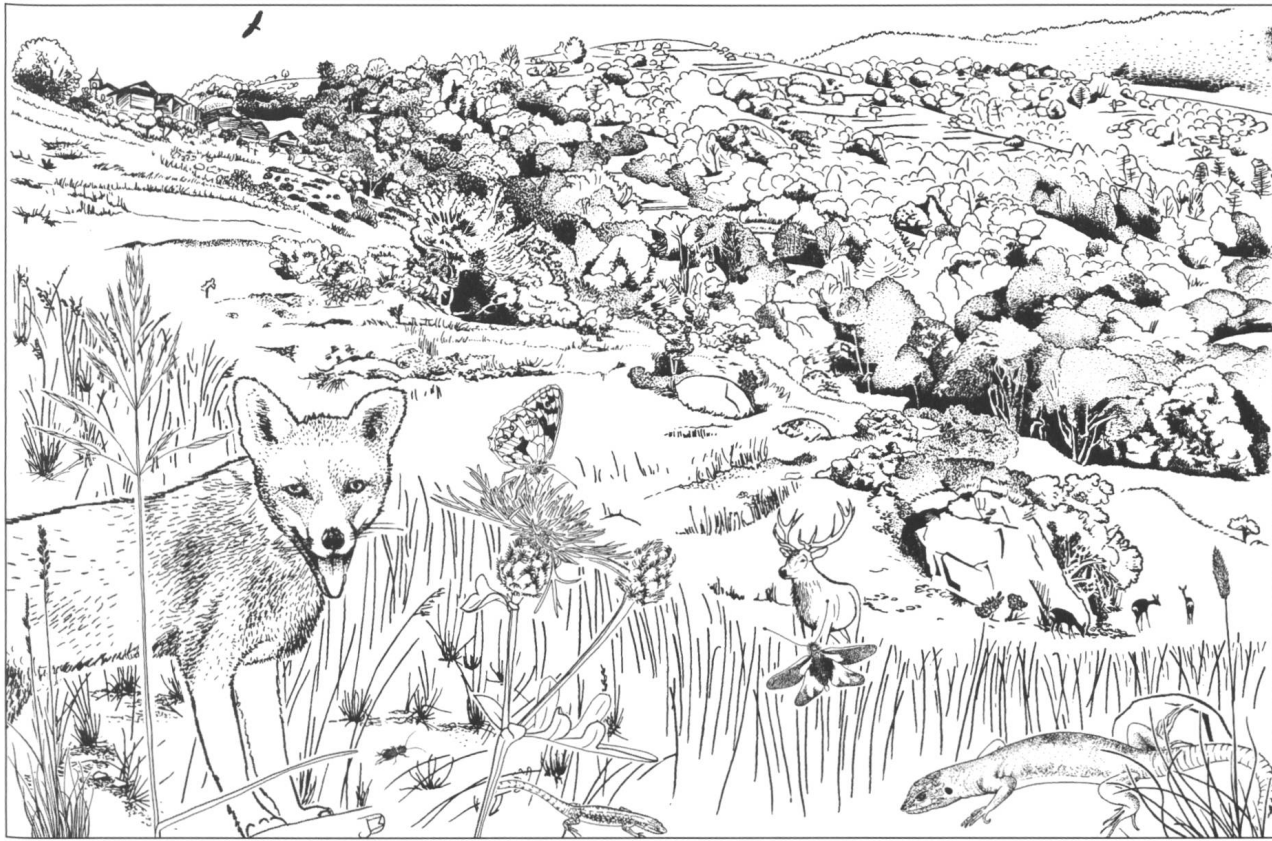


Les prairies de la moraine de Clèbes-Verrey. Au premier plan, la prairie très sèche à steppique sur une crête exposée au sud, avec un recouvrement partiel du sol. Au deuxième plan, les anciennes terrasses de culture, actuellement pâturées ou en friche. Au troisième plan, la prairie mésophile, orientée plutôt au sud-ouest, de plus en plus recolonisée par la forêt. Le village de Clèbes est en haut à gauche, tandis que le hameau de Verrey se devine sur le fond de la forêt d'épicéas et de mélèzes qui occupe le haut du vallon jusqu'au crêtes de Thyon. Photo: J. Détraz-Méroz

été superposées lors de l'édification de la chaîne alpine. Des "échardes" hectométriques de calcaires et de quartzites ont également été entraînées dans cette zone de mouvement. C'est sur l'une d'elles qu'a été édifiée la chapelle St-Sébastien. Formée de quartzites d'âge triasique, elle constitue un substrat très pauvre, exclusivement siliceux.

Les dalles siliceuses, exposées au sud-est en aval de la chapelle St-Sébastien, offrent un échantillon de végétation intéressant, que l'on trouve en petite parcelle sur la commune, comme ici à 988 m, et jusqu'à 1300 m d'altitude à l'antenne de Haute-Nendaz. D'un point de vue phytosociologique, on peut les placer dans le *Sedo-Veronicion*, selon le *Guide des milieux naturels de Suisse* de Delarze et al. (1998), mais ils sont plus pauvres en espèces que ceux qui se trouvent sur la rive droite du Rhône. On lit bien l'influence de l'épaisseur de l'humus sur les espèces

présentes. Ainsi, différents lichens et mousses occupent les fentes et la surface du rocher à côté de plusieurs espèces d'orpin (*Sedum dasyphyllum*, *S. montanum*, *S. album*) et de la Joubarde des toits (*Sempervivum tectorum*). Nous trouvons également l'Asplénium septentrional (*Asplenium septentrionalis*), l'incontournable fougère des rochers siliceux. Puis, signifiant chaleur et sécheresse, plusieurs espèces sont observées dont, la Herniaire glabre (*Herniaria glabra*) (toute petite Caryophyllacée tapissante), le Pâturin très mignon (*Poa perconcinna*), la Fléole fausse fléole (*Phleum phleoides*), la Fétuque du Valais (*Festuca valesiaca*), l'Armoise des champs (*Artemisia campestris*), la Véronique en épi (*Veronica spicata*), l'Ail à tête ronde (*Allium sphaerocephalon*), le Trèfle des champs (*Trifolium campestre*) et la Potentille argentée (*Potentilla argentea*). Au printemps, plusieurs annuelles éphémères tapissent le sol, comme la Véronique du printemps (*Veronica verna*), alors que les touffes vivaces de



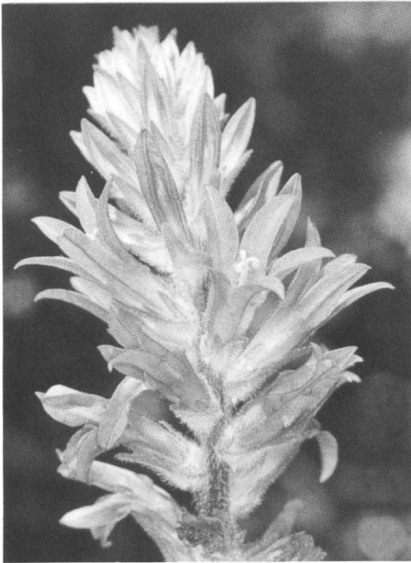
Détail du panneau d'information du site des prairies sèches de Clèbes-Verrey. Les plantes: une Koelérie du Valais (*Koeleria valesiaca*), une Centaurée scabieuse (*Centaurea scabiosa*), un Brome érigé (*Bromus erectus*), une Fétuque du Valais (*Festuca valesiaca*). Les animaux: un renard, un lézard vert et un lézard des murailles, un ascalaphe, un demi-deuil, un cerf, des biches et un aigle. Le village de Clèbes apparaît en arrière-plan à gauche (dessin de J. Détraz-Méroz)

Potentille du printemps (*Potentilla neumanniana*) s'épanouissent en jaune vif. La Potentille droite (*Potentilla recta*), croissant dans un sol plus profond, atteint 70 cm de haut; ses feuilles sont velues et ses fleurs jaune pâle. Elle fleurit en juillet, en l'occurrence au pied d'un buisson d'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*). Les graminées présentes sont essentiellement des Bromes érigés (*Bromus erectus*) et des fétuques (*Festuca* spp.). Quand vient la fin de l'été, que tout semble sec et passé, alors fleurit l'Odontites jaune (*Odontites lutea*) de toutes ses petites corolles orientées unilatéralement. Quelques prunelliers (*Prunus spinosa*) et Épines-vinettes (*Berberis vulgaris*) envahissent peu à peu le bas de la pente, tandis que, côté vallée, nous passons directement à une flore forestière sous un mélange de chênes (*Quercus* spp.), de Mélèzes (*Larix decidua*), d'Alouchiers (*Sorbus aria*), de tilleuls (*Tilia* spp.) et de Noisetiers (*Corylus avellana*).

### La moraine de Clèbes-Verrey

Elle est située en rive droite de la Printze, en amont de Beuson. D'une épaisseur très variable, façonnée par le glacier du Rhône, elle recouvre largement le substratum rocheux sur tout le plateau de Nendaz, alors que les cordons morainiques frontaux qui marquent les stades de retrait du glacier du Val de Nendaz durant le tardiglaciaire empâtent le fond de la vallée autour de Brignon. Elle présente grossièrement 3 types de prairies, passant de la prairie steppique à la prairie mi-sèche et à la prairie de fauche de basse altitude. L'ubac de la moraine est essentiellement colonisé par une forêt mixte (feuillus et conifères).

Les prairies sèches se développent sur une moraine frontale d'exposition sud - sud-ouest qui forme un arc de cercle surplombant le torrent de l'Ojintse. Cette moraine forme un croissant d'orientation sud à l'altitude de 1000 m, se tour-



Campanule en épi (*Campanula spicata*).  
Photo: M. Duclos

nant progressivement à l'ouest à 1400 m, sa pente moyenne étant d'environ 50%. Le substrat de cette moraine est composé d'éléments fins à grossiers, en général assez cimentés et peu perméables.

La pente est marquée par une alternance de petites crêtes et combes formées par l'érosion, tandis que sa base est entaillée profondément par l'Ojintse. De petites loupes de glissements de terrain apparaissent

en surface, par endroits, comme en aval de Clèbes et sous Verrey. Localement, la moraine est entrecoupée d'affleurements rocheux formés de conglomérats ou de grès (Permien), plus rarement de micaschistes ou de schistes chloriteux.

Nous empruntons le sentier à l'adret qui débute au pont de l'Ojintse et atteint le bisse de Salins à mi-hauteur de la crête de la moraine. Nous pouvons observer le long du sentier une flore variée liée à la diversité de petits biotopes: murets avec la Germandrée petit-chêne (*Teucrium chamaedrys*), murgiers, lisière et talus du chemin avec la Campanule à feuilles de pêcher (*Campanula persicifolia*), l'Esparcette des sables

(*Onobrychis arenaria*) et la Gesse à feuilles différentes (*Lathyrus heterophyllus*), pâturage exploité ou prairie dont l'exploitation a été récemment abandonnée avec la Campanule en épi (*Campanula spicata*) en abondance.

La sécheresse des mois de mai et juin 2000 se traduit aujourd'hui par la couleur déjà jaune paille des herbes et la petite taille de certaines plantes.



*Ononis natrix*. Photo: D. Carbonnel

Dans les combes, la couleur uniformément gris-vert de certaines pentes indique la présence du Chiendent intermédiaire (*Agropyron intermedium*) qui envahit les prairies sèches. Des mesures de gestion sont envisagées pour faire reculer sa progression. En effet, du point de vue floristique, cette espèce élimine une grande variété de plantes adaptées à ce milieu déjà en nette régression. Notons que pour la faune, cette graminée et l'enchevêtrement qu'elle produit offrent des refuges très appréciés contre les prédateurs ailés. On y trouve donc beaucoup de mantes religieuses, orthoptères, reptiles et oiseaux.

**La prairie steppique**, caractérisée ici par la présence de la Stipe pennée (*Stipa pennata*), de la Fétuque du Valais (*Festuca valesiaca*) et de la Koelérie du Valais (*Koeleria valesiaca*), ne couvre pas complètement le sol. La prairie sèche montre déjà un recouvrement plus important. Un mélange de plantes de biotopes variés se maintient dans ces milieux, lesquelles apparaissent d'ailleurs au printemps entre les touffes de graminées. Dans un climat continental comme ici en Valais central, une partie des plantes profitent des pluies printanières pour croître rapidement et boucler leur cycle de reproduction très tôt dans la saison. Parmi elles, l'Holostée en ombelle (*Holosteum umbellatum*), la Cameline à petits fruits (*Camelina sativa*) et le Liseron des haies (*Calystegia sepium*) sont des rudérales, tandis que l'Alysson faux alysson (*Alyssum alyssoides*) est une espèce des prairies maigres. Les salsifis sont en fruits et l'observation des akènes nous indique qu'il s'agit de deux espèces distinctes: l'oriental (*Trago-pogon pratensis* ssp. *orientalis*) et le douteux (*T. dubius*). L'un est plus à l'aise dans la prairie grasse, alors que l'autre préfère les prés secs.

Des terrasses ont été aménagées, anciennement, en bas de pente pour des cultures de céréales. Elles sont encore visibles de loin, notamment depuis le village de Saclentse. Le sentier qui y mène est maintenant partiellement embroussaillé. Sur place, quelques pieds de Buplèvre à feuilles rondes (*Bupleurum rotundifolium*) persistent, qui témoignent de l'existence passée de cultures de céréales d'hiver. Le labourage superficiel, dû au passage des vaches au printemps et en automne, est certainement à l'origine de la persistance de cette espèce.

Après quelques virages, la pente du sentier s'adoucit et une magnifique prairie de fauche occupe un petit plateau. La floraison multicolore de cette prairie d'exploitation traditionnelle traduit bien les paramètres climatiques et pédologiques du site : on rencontre dans cet *Arrhenatherion* beaucoup d'éléments du *Mesobromion* dont le Brome érigé (*Bromus erectus*), la Campanule agglomérée (*Campanula glomerata*), la Centaurée scabieuse (*Centaurea scabiosa*), la Sauge des prés (*Salvia pratensis*) et l'Esparcette à feuilles de vesce (*Onobrychis viciifolia*). Les espèces liées à l'*Arrhenatherion* sont un peu fanées, mais on reconnaît bien, entre autres, la Marguerite (*Leucanthemum vulgare*), le Rhinanthus velu (*Rhinanthus alectorolophus*) ou le Fromental (*Arrhenatherum elatius*). Bordant le chemin de terre, plusieurs pieds d'Astragale pois chiche (*Astragalus cicer*) étalent leurs ramifications lianescentes. Cette espèce thermophile des lieux secs est encore assez répandue en Valais, bien que menacée par l'intensification des pratiques agricoles. Nous rencontrons plus loin la Chondrille à tige de jonc (*Chondrilla juncea*) aux exigences écologiques semblables, déjà déflourée mais bien reconnaissable grâce à la base de la tige hispide et piquante.

Après un pique-nique à l'ombre d'une maison du village de Clèbes, nous continuons notre ascension jusqu'à Verrey. Le sentier traverse la zone des jardins en terrasses en amont du village de Clèbes. Il est bordé par une végétation arbusculaire thermophile avec le Géranium sanguin (*Geranium sanguineum*) et la Germandrée petit-chêne (*Teucrium chamaedrys*). À mi-chemin, au milieu de hautes herbes, nous découvrons enfin le Népéta glabre (*Nepeta nuda*). Son odeur de menthe et sa morphologie très proche de l'Épiaire droite (*Stachys recta*) ont fait planer quelques doutes sur sa détermination, mais la ténacité de certains participants a eu raison de notre incertitude. Cette espèce, très abondante localement à Verrey dans les talus d'anciennes terrasses et au bord des chemins, est en réalité très menacée dans toute la Suisse. Elle n'est présente qu'en Valais pour la Suisse et son aire d'origine est l'Europe de l'est et l'Asie occidentale. À Nendaz, elle est répartie sur environ 6 ha, essentiellement entre Clèbes et Verrey, entre 1300 et 1440 m d'altitude en amont de Verrey (mais également à 870 m d'altitude à l'oratoire des rochers de Baar,



Salsifis douteux (*Tragopogon dubius*) (dessin de J. Détraz-Méroz)

sur la route Sion-Nendaz). Elle forme des touffes de plusieurs pieds côte à côte dans des friches et talus de route ou de terrasse, et dans des pâturage à moutons (elle ne paraît pas être consommée par le bétail), sur des pentes d'orientation sud-ouest à ouest. Elle est accompagnée d'espèces xérophiles comme l'Épiaire droite (*Stachys recta*), l'Épine-vinette (*Berberis vulgaris*), la Vesce fausse esparcette (*Vicia onobrychioides*), la Mélisque ciliée (*Melica ciliata*), la Saponaire rose (*Saponaria ocymoides*), le Brome érigé (*Bromus erectus*), la Véronique en épi (*Veronica spicata*) ainsi que les Silènes penché (*Silene nutans*) et enflé (*S. vulgaris*), pour ne citer que celles-là parmi de nombreuses espèces observées.

Le hameau de Verrey se compose de plusieurs maisons et granges, parfois dans un état très délabré. Malgré le fait qu'il soit partiellement classé monument historique, il ne fait l'objet d'aucune sauvegarde officielle de la part de la commune. Cette dernière n'a pas les fonds nécessaires à sa restauration. En 1997, on recensait encore 6 habitants.

Le temps de se rafraîchir et de dénicher, à l'ombre entre deux maisons, une Impatiente à petites fleurs (*Impatiens parviflora*) qui est en forte progression en Suisse, et nous prenons le chemin du retour. Revenant sur nos pas jusqu'à Clèbes, nous avons tout loisir de bien nous imprégner du Népéta glabre (*Nepeta nuda*) et de son environ-



*Nepeta nuda*. Photo: M. Duclos

nement. Ensuite nous bifurquons au fond du vallon de l'Ojintse et atteignons la forêt de l'ubac.

Tandis que la pesière d'abord traversée est très pauvre en espèces de sous-bois, l'aulnaie de pente (*Alnus incana*) en dessous du bisse de Salins offre une flore variée et luxuriante. Les orties (*Urtica dioica*), profitant de l'enrichissement en azote par les aulnes (*Alnus incana*), côtoient de grandes fougères, des Cardamines impatientes (*Cardamine impatiens*),

des Véroniques à feuilles d'ortie (*Veronica urticifolia*) et des Chérophylles hérissés (*Chaerophyllum hirsutum*). Plus en aval, nous observons un pied de Porcelle tachetée (*Hypochoeris maculata*), une composée menacée de Suisse qui présente de grandes feuilles en rosette basale maculées de brun violacé. Elle est présente ça et là dans les

forêts assez sèches et bien exposées de Nendaz, mais elle n'est jamais abondante. Tout près de la Porcelle, deux pieds d'Orchis tacheté (*Dactylorhiza maculata*) offrent leurs inflorescences roses clair à l'objectif de la photographe du jour, Mme Carbonnel. Leur présence confirme la transition entre l'aulnaie et la forêt de conifères plus sèche et plus thermophile. De fait, nous rejoignons le point de départ au pont de l'Ojintse, à Beuson.



Onoporde à feuilles d'acanthé (*Onopordum acanthium*). Photo: M. Duclos

Nous terminons cette journée par une brève visite à une station d'Onoporde acanthé (*Onopordum acanthium*) en aval du village de Brignon. Plusieurs pieds impressionnants colonisent une forte pente exposée au sud-ouest, juste à côté d'un parchet de vigne.

Puis, nous descendons encore un peu la route en direction de Sion, jusqu'à l'oratoire des rochers de Baar, pour admirer quelques pieds de Téléphium d'Imperato (*Telephium imperati*). Bien que cette espèce appartienne à la famille des Caryophyllacées, elle a la particularité d'avoir les feuilles alternes. Xérothermophile (originaire de la région méditerranéenne occidentale), elle ne croît en Suisse que dans les fentes de rochers bien exposés du Valais central. Elle figure dans la Liste Rouge comme menacée.

Au terme de cette excursion, et faute de bistrot ouvert (!), chacun se résout à rentrer chez soi, rempli de la chaleur de cette belle journée au cœur du Valais.

#### Bibliographie

- COMMUNE DE NENDAZ (1992, 1993, 1997). *Nendaz panorama*, 52, 56, 67(1997).
- DELARZE, R., Y. GONSETH & P. GALLAND (1998). *Guide des milieux naturels de Suisse*. Delachaux et Niestlé, Lausanne, 413 p.
- FOURNIER, J. (1975). *Nendaz d'autrefois*, Université populaire, section de Nendaz.
- GESTER S.A.(1998). *Prairies sèches de Clèbes et Verrey, Proposition de gestion*, Compensation écologique du projet EOS - Cleuson-Dixence, Sion, 34 pp., non publié.
- MICHELET C. (1977). *Nendaz, hier et aujourd'hui*, Université populaire, section de Nendaz.

#### Texte

Jacqueline Détraz-Méroz